



Présentation

En tant que structure porteuse du Pays, le Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois a confié la gestion du programme Leader au Groupe d'Action Locale (GAL). Le projet retenu pour la période 2007-2013 s'articulera autour de **la mobilité durable des Lunévillois et du Lunévillois**.

Le Groupe d'Action Locale du Pays du Lunévillois est un ensemble de partenaires composé d'acteurs publics (élus des collectivités locales ou représentants d'autres établissements publics...) et d'acteurs privés (entreprises et leurs structures représentatives, chambres consulaires, coopératives, associations...) du territoire du Pays du Lunévillois. Dans le programme Leader, l'instance décisionnelle (Comité de programmation) du GAL doit être constituée à au moins 50% d'acteurs privés.

Le GAL a la responsabilité de la sélection des opérations qu'il souhaite mettre en œuvre et bénéficie d'une dotation financière globale dont la gestion lui appartient.

LE GAL, TRAVAILLANT AVEC LE SMPL ET LE CDPL EST CHARGÉ D'ASSURER UNE STRATÉGIE COMMUNE AUTOUR DE :

- **L'accueil des porteurs de projets**, aide au montage de projets à l'échelle du Pays.
- **L'animation et suivi des différentes instances**, comités techniques et comités de programmation du GAL, commissions Pays (notamment cadre de vie).
- L'animation de projet de coopération.
- le suivi et contrôle financier des dossiers.

Composition

LE COMITE DE PROGRAMMATION

Le comité de programmation actuel du GAL du Pays Lunévillois a été construit sur une légitimité, celle de la démarche Pays. Il est composé aujourd'hui de deux collèges:

Le collège "public"

Composé de 7 membres titulaires et de 7 membres suppléants. Les membres sont désignés par le comité du Syndicat Mixte en son sein.

7 titulaires	7 suppléants
ARNOULD Philippe	BIENTZ Guy
BOQUEL Michel	DIETSCHÉ Michel
DE GOUVION SAINT CYR Laurent	GELLENONCOURT Laurent
FARRUDJA Anne-Marie	MAILLOT Frédéric
MARCHAL Michel	MULLER Bernard
VILLEMIN Jean-Marc	RATEAU Bernard
ZIEGER Gilbert	RENAUX Josette

Le collège "privé"

Composé de 12 membres titulaires et de 12 membres suppléants. Ce sont les membres du Conseil de Développement qui le constituent.

12 titulaires	12 suppléants
COLIN Francis	ANDRE Evelyne
HENRY Béatrice	BIALOUX Daniel
LEHE Sophie	BROCKERS Pierre
MALGRAS Patricia	GEORGE Dominique
MANGEOLLE Pierre	GERARDIN Daniel
MELLE Jean-Luc	GEX Christian
MESSIN Dominique	HUSSON Gérard
PIEROT Edwige	PARODI Gilberte
RENAUD Jean	RENAULD Jean-Paul
RICHARD Claude	ROGIER Mireille
SIMOUTRE Ginette	VIALET CHABRAND Hélène
VAUTHIER Vincent	VIRIAT Jeanne

L'ensemble des titulaires et suppléants sont conviés aux réunions. Le collège privé est majoritaire et assure la vice-présidence du GAL et de son Comité de Programmation.

Fonctionnement

Une fois le dossier déposé par le porteur de projet auprès des services du Groupe d'Action Locale, celui-ci est d'abord soumis à un Comité Technique. Les agents de développement local du territoire, les chambres consulaires, la mission locale et les différents représentants d'administrations départementales, régionales et nationales qui le composent, apportent ainsi leur expertise technique sur le projet en lui-même.



Puis, ce projet est analysé par le comité de programmation, l'instance décisionnelle du GAL. Celui-ci se réunit en moyenne une fois par trimestre. Une rencontre à l'initiative de son président et dont l'objectif sera d'attribuer ou non les subventions en fonction des différentes idées qui lui sont soumises.

Contacts

ADRESSE

Groupe d'Action Locale du Pays du Lunévillois

12 rue Marquise du Châtelet

54 300 Lunéville

Tél: 03 83 77 72 76

Fax: 03 83 77 72 73

ANIMATEUR GAL/LEADER

ANDRE Julien

Tél : 03 83 77 72 76

Mail: julien.andre@pays-lunevillois.com

PRESIDENCE

Mr VILLEMIN Jean-Marc